

## LES MOYENS D'ENSEIGNEMENT SECOND DEGRE

L'année 2017 est à nouveau marquée par une importante hausse démographique et la mise en œuvre des modalités d'accompagnement des élèves à même de favoriser la fluidité de leurs parcours.

Elle est également caractérisée par le développement de formations professionnelles et technologiques orientées par les « métiers porteurs » (500 nouvelles formations) et par un effort spécifiques à destination des lycées les plus fragiles.

### 1 les effectifs

Effectifs	Prévisions 2016	Effectifs constatés	Prévisions 2017
Seine-et-Marne	69142	69325	70184
Seine-Saint-Denis	73831	72871	74092
Val-de-Marne	53828	53743	54615
<b>Total Collèges<sup>1</sup></b>	<b>196 801</b>	<b>195 939</b>	<b>198 891</b>
Lycées professionnels <sup>2</sup>	44 087	44 051	44 526
Lycées <sup>3</sup>	109 361	109 409	113 194
<b>Total Académie</b>	<b>350 249</b>	<b>349 399</b>	<b>356 611</b>

### 2 le budget 2017

La dotation de l'académie est augmentée de 560 emplois d'enseignants du second degré (pour 465 à la rentrée 2016).

<sup>1</sup> Les effectifs de collèges comprennent les SEGPA. Sont retirées les 3<sup>ème</sup> prépa pro en LP et les divisions de collège de l'internat de Sourdon.

<sup>2</sup> Les effectifs de LP comprennent les 3<sup>ème</sup> DP en LP.

<sup>3</sup> Les effectifs en lycée comprennent les effectifs post bac et les divisions de collège de l'internat de Sourdon.

### 1. Pour les collèges : + 187 emplois

La dotation importante allouée aux collèges permet de préparer la rentrée scolaire 2017. Elle prend également en compte la démographie de chacun des départements.

La rentrée 2016 a été préparée sur la base de la création de **187** emplois pour **2952** élèves supplémentaires attendus.

Le taux d'HSA prévu (8.99%) est en baisse par rapport au constat 2016 qui était à 9.50%.

### 2. Les lycées professionnels : +65 emplois

Le taux d'encadrement prévu est en légère augmentation pour la rentrée prochaine, soit 2.17 (constat 2016 : 2.16). Le taux d'HSA est en baisse par rapport au budget présenté au CTA de janvier 2016 mais en hausse de 0.16 point au regard du constat de rentrée.

Une partie des emplois finance l'évolution de l'offre de formation, ainsi que les moyens renforcés sur les lycées les plus fragiles.

### 3. Les lycées généraux et technologiques : +308 emplois

L'augmentation d'effectifs (3785 élèves) a notamment abouti à la fermeture dès ce mois janvier 2017 de 9 divisions de secondes générales et technologiques. Au total 82 divisions sont également actées (tous lycées confondus y compris LP et post bac) afin de permettre les montées pédagogiques.

Ainsi, 308 emplois sont alloués à cette hausse d'effectifs et aux nouvelles formations post bac, ainsi qu'au renforcement des moyens dans les lycées les plus fragiles. Le taux d'HSA est prévu en baisse par rapport au constat 2016, soit 13.86% en 2017 pour 14.92% en 2016.

### 4. Les décharges

Le budget académique consacré aux diverses décharges de service est maintenu.

### 5. Tableau récapitulatif

DESTINATION	EVOLUTION DES EMPLOIS CREES
Collèges	+ 187
Lycées professionnels	+ 65
Lycées GT (y compris éts spécifiques)	+ 308
TOTAL	+ 560

### 3 Evolution du H/E

	Prévision 2016	Constat 2016	Prévision 2017
Seine-et-Marne	1.29	1.29	1.29
Seine-Saint-Denis	1.44	1.45	1.44
Val-de-Marne	1.30	1.29	1.30
<b>Total Collèges</b>	<b>1.35</b>	<b>1.35</b>	<b>1.35</b>
Lycées professionnels	2.16	2.16	2.17
Lycées	1.49	1.52	1.49
<b>Total Académie</b>	<b>1.49</b>	<b>1.50</b>	<b>1.50</b>

### 4 Créations de postes hors personnels enseignants

Outre les 560 emplois d'enseignants dans le 2<sup>nd</sup> degré public, l'académie bénéficie des mesures de rentrée suivantes :

- 9 créations d'emplois d'infirmière et 5 emplois d'assistant de service social
- 7 créations d'emplois de personnels administratifs en EPLE
- 6 créations d'emplois de personnels administratifs en services
- 15 conseillers principaux d'éducation

### 5 Calendrier de gestion

La DHG attribuée à un établissement est le résultat d'un processus d'échanges entre les services académiques et les EPLE, dont la notification initiale dans le Tableau de Répartition des Moyens en janvier n'est que la première phase technique.

Les mois de janvier et février donnent lieu à un dialogue et à d'éventuels ajustements avec les établissements de façon à caler mi-mars la situation des postes définitifs, ainsi que la majorité des supports stagiaires, et fin juin les postes provisoires et le solde des supports stagiaires. Un échange permettant d'ajuster le besoin en IMP au vu des missions réalisées au sein de l'établissement à la rentrée 2017 et reconnues soit en décharge, soit par le versement d'indemnité sera en outre mené lors de ce premier semestre 2017.



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Une réunion de travail sur les DHG et les structures de lycées sera organisée le **31 janvier 2017**. Le CTA du 16 mars 2017 relatif aux emplois enseignants (y compris postes SPEA) sera précédé d'un groupe de travail préparatoire actuellement prévu le 10 mars.